

Introduction

“The European Lotteries” (EL) est la principale association européenne de loteries¹ contrôlées ou autorisées par un État. Basée à Lausanne et Bruxelles, EL promeut (et défend avec succès) le modèle de loteries au bénéfice de la société, offre une plate-forme de partage des bonnes pratiques et propose de nombreux services à ses Membres.

Récréatifs et distrayants, les jeux de loterie ne sont néanmoins pas dénués de risques. D'une part, en tant que forme de divertissement populaire, ils s'adressent à un large éventail de joueurs qui s'amuse à partir de petites mises pouvant générer des montants colossaux ; d'autre part, en l'absence de mesures adéquates, ils peuvent devenir « dangereux », avec des conséquences néfastes pour les joueurs.

Dans la plupart des juridictions, les opérateurs de loterie exercent un important rôle bénéfique au sein de la société. Avec raison, ils sont le plus souvent organisés en monopoles afin de canaliser le besoin naturel de jouer vers des offres réglementées, protégées et transparentes. Les revenus tirés des jeux de loterie autorisés sont très souvent consacrés aux bonnes causes (allant du sport à la culture en passant par les projets sociaux et l'écologie), et/ou profitent à la société au sens large en contribuant directement au budget de l'État.

Cependant, les loteries – aussi bien les jeux que les organisations – font face à de nouveaux défis. En raison des développements technologiques, les préférences et les habitudes des consommateurs ont évolué considérablement, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux Loteries. Cependant, de nouveaux concurrents s'appuient également sur ces nouvelles technologies pour entrer sur le marché, aussi bien légalement qu'illégalement. Les offres se développent ainsi de manière significative et les États, confrontés à cette nouvelle situation, se retrouvent dépourvus de cadre réglementaire adapté à ces nouvelles offres numériques et/ou ne disposent que de mesures répressives limitées à l'encontre de ces offres illégales.

Reconnaissant la rapide évolution de l'environnement et la nature changeante du secteur de la loterie, le Comité exécutif d'EL propose une nouvelle stratégie plus nette pour l'Association, permettant de répondre aux opportunités et aux menaces du contexte en mutation auquel nous sommes confrontés. Comme point de départ, cette stratégie définit clairement les valeurs et le positionnement d'EL, prend acte des changements et des différences ; et enfin, elle considère les nouvelles technologies et l'évolution du comportement des consommateurs non plus comme une menace, mais comme une réelle opportunité.

Approche fondée sur les valeurs

L'identité d'EL et de ses Membres est définie par des valeurs fondamentales partagées par tous les Membres de The European Lotteries. EL est convaincue que le bénéfice global des

¹ Par le terme « loteries », nous nous référons la plupart du temps aux organisations qui organisent les jeux de loteries sous licence, et pas uniquement à ces jeux (de loterie).

loteries autorisées pour la société est le principe directeur permettant d'organiser et d'exploiter une loterie ou d'autres jeux de hasard. EL souhaite orienter les joueurs potentiels vers des offres sûres et légales dans leurs pays respectifs. EL prend en considération (et est limitée par) le coût individuel et sociétal de ces offres réglementées, qu'ils s'agissent de loteries ou d'autres jeux de hasard, ce qui différencie clairement les Membres de l'association des opérateurs de jeux qui ont pour objectif principal les bénéfices de leurs actionnaires.

Il en découle trois valeurs fondamentales :

RESPONSABILITÉ – EL et ses Membres sont convaincus de l'importance d'un niveau élevé de protection des consommateurs et de jeu responsable, qui est prioritaire à leurs yeux sur d'autres intérêts. Il s'agit d'un facteur clé de différenciation dans la manière dont les loteries et les autres activités des Membres d'EL sont opérées en comparaison avec les autres opérateurs de jeux ou les opérateurs illégaux. Cela implique un engagement sans équivoque maintenir la Responsabilité Sociale des Entreprises au cœur des activités des Membres d'EL.

SOCIÉTÉ/DURABILITÉ – Ces valeurs se fondent sur le principe selon lequel les considérations liées à l'ordre social et à l'ordre public prévalent. Ceci n'exclut pas de générer du profit, mais tout en gardant à l'esprit que les loteries et autres activités des Membres d'EL sont opérées dans le meilleur intérêt de la société, c'est à dire dans le sens d'un meilleur équilibre entre les coûts sociaux, qui découlent des cadres juridiques de chaque pays, et les profits des loteries.

INTÉGRITÉ – Au-delà du droit européen et des droits nationaux, les Membres d'EL s'engagent à « joindre le geste à la parole » en respectant des normes strictes (par exemple les Standards de Sécurité d'EL et de la WLA) afin d'offrir des opérations sécurisées et intègres et de maîtriser les risques de fraude ou d'autres formes de criminalité. Les paris sportifs opérés par les Membres d'EL répondent aux normes d'intégrité les plus exigeantes.

Les valeurs des Loteries appellent des principes et des règles solides en matière de régulation, un respect de la subsidiarité et une application ferme du droit

Dans le secteur du jeu, les intérêts des parties prenantes divergent et ne sont pas toujours alignés. Les joueurs recherchent le divertissement, le plaisir qui accompagne les jeux de hasard et, pour les plus expérimentés, une redistribution des mises importante. Alors que, pour l'opérateur, tout le défi consiste à satisfaire ces attentes, les Etats souhaitent voir, quant à eux, un secteur du jeu durable et légal, avec des offres raisonnables et contrôlées, ainsi qu'un bénéfice net global pour la société (bénéfices moins coûts sociaux).

C'est dans ce contexte que les Loteries membres d'EL se démarquent des autres opérateurs : les valeurs des Membres d'EL doivent se retrouver dans un cadre réglementaire solide fondé sur des principes de jeu responsable stricts, de garantie des procédures de sécurité, de standard de gouvernance, d'interdiction des offres dangereuses et, enfin, de taxation. C'est pourquoi EL préconise une réglementation stricte et adaptée appliquée à ce secteur sensible.

L'adéquation de ce cadre nécessite que la subsidiarité soit un principe indispensable de régulation. Seule une approche de type « Unité dans la Diversité » permet aux Etats,

organisateurs du marché des loteries, d'adapter leur réponse à leur environnement spécifique, le plus souvent façonné par des spécificités culturelles (ex : paris au Royaume-Uni ou en Allemagne, la redistribution sociale dans les pays nordiques) et des caractéristiques de marché (pénétration de l'Internet à haut débit et développement des réseaux mobiles). Ainsi, organiser un marché unique transfrontalier des jeux de loteries irait à l'encontre des valeurs des Loteries. Si un tel marché venait à exister, alors les opérateurs, sous couvert de bénéfice aux consommateurs, chercheraient à profiter des différences entre les réglementations pour échapper à l'impôt et opter pour le niveau de protections des joueurs le plus bas. Les Etats pourraient l'accepter, étant donné la concurrence qui existe entre eux pour attirer de nouvelles entreprises et prélever l'impôt sans en supporter les coûts sociaux dans leur propre juridiction. Par conséquent, les Membres d'EL ont un point de vue unanime, et il s'agit d'une règle essentielle, sur le fait que dans chacun des Etats/juridictions où il propose son offre, un opérateur de jeux de hasard doit détenir la licence spécifique qui y est requise pour ce faire. Un opérateur proposant des offres sans licence, tel que susmentionné, ne peut être Membre d'EL.

EL et ses membres respectent aussi les principes réglementaires de précaution, solidarité et intégrité. Ces principes reflètent la vision des Membres d'EL sur le cadre réglementaire propice à leurs activités et s'appliquent en matière de régulation via des standards de Jeu Responsable (précaution et solidarité), ou de Sécurité et Intégrité qui recouvrent la transparence et la gouvernance d'entreprise.

Une régulation proportionnée et inspirée de ces valeurs est d'un intérêt primordial pour l'Association. Or, ces règles proportionnées sont sans effet sans une application ferme des règles. Tant qu'elles n'emporteront pas de conséquence négative pour les opérateurs illégaux, ces règles seront ignorées. EL souhaite une coordination de bonnes pratiques entre les régulateurs afin de faire avancer la lutte contre les jeux d'argent illégaux et démontrer que les nouvelles technologies ne sont pas uniquement un moyen pour contourner les règles ; elles peuvent et doivent être utilisées pour faire appliquer strictement la réglementation.

Les principes de la loterie sont plus que jamais propices à des offres attrayantes et à l'innovation

EL reconnaît que la régulation de son secteur peut canaliser le marché, mais qu'elle ne peut pas entièrement bloquer ou surmonter le désir naturel de jouer, pas plus qu'elle ne peut ignorer les changements techniques et sociétaux. Les monopoles n'empêchent pas d'offrir des choix variés aux consommateurs, et les opérateurs de loterie doivent proposer des offres et des services attrayants pour attirer la demande vers le marché régulé.

De ce point de vue, interdire les formes les plus dangereuses de jeux en ligne peut-être justifié au regard de la protection des consommateurs. Cependant, il est nécessaire d'innover pour attirer les joueurs vers une offre légale et encadrée, en particulier dans les domaines où les offres illégales, les plus dangereuses et les moins réglementées, pourraient tenter les consommateurs en situation de vulnérabilité.

Les nouvelles technologies et les évolutions de comportement des consommateurs doivent être prises en compte activement pour retenir, conquérir et accompagner les joueurs en suivant les principes des loteries. Les offres en ligne et sur mobiles permettent de jouer de manière isolée, impliquant ainsi un contrôle social moindre. Des outils développés en ligne, et qui ne sont pas disponibles en point de vente, permettent néanmoins de jouer de manière

responsable. Alors que certains opérateurs utilisent ces outils uniquement pour tirer davantage de bénéfices, les Membres d'EL recherchent, quant à eux, le meilleur équilibre en accord avec les valeurs des Loteries. Le défi actuel pour les Membres d'EL consiste à suivre le comportement des joueurs (tout en respectant leur droit à la vie privée) afin de rester à la pointe de l'innovation, dans le respect de ses principes. EL contribue à cela par le partage de connaissances, la communication des bonnes pratiques et à une nouvelle manière de travailler ensemble avec nos partenaires technologiques.

Les avantages des Membres : une offre de services d'EL fondée sur les valeurs des loteries

L'Association a pour objectif de promouvoir les intérêts collectifs de ses Membres, y compris l'amélioration de leurs compétences et de leur savoir-faire. EL apporte expérience, expertise, et bonnes pratiques dans le secteur des jeux de hasard, en particuliers des loteries, et stimule ainsi l'innovation dans ce domaine.

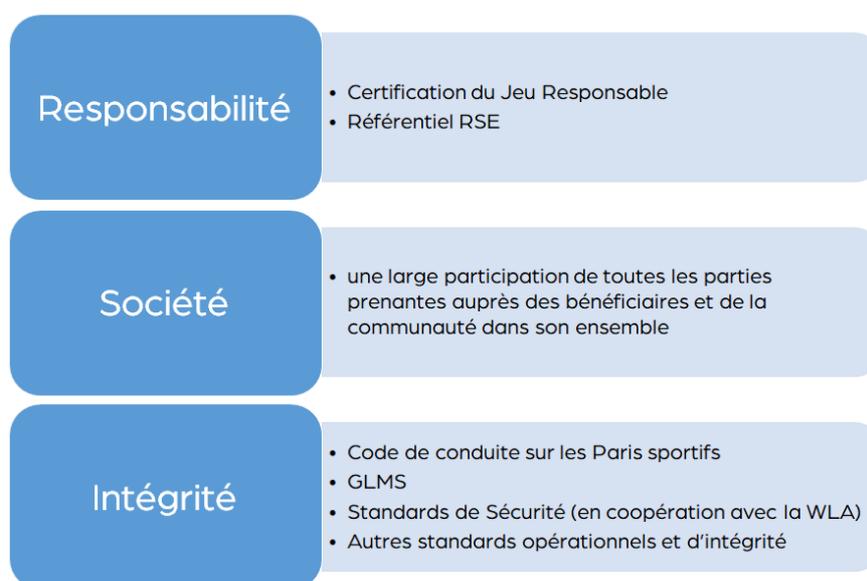
PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS DES MEMBRES – auprès des institutions comme l'UE, de tout gouvernement ou institution intergouvernementale basés en Europe ainsi que des Associations liées au sport (et à son intégrité), aux personnes en situation de handicap et à la culture.

FOURNIR DES ESPACES POUR L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES, LE RÉSEAUTAGE ET LES ACTIVITES DE LOBBYING – cela comprend par exemple l'explication de la structure, de l'architecture et de la création d'un modèle (de loterie) et des jeux qui y sont liés. *Partager et s'inspirer des bonnes pratiques* au sein de toute la communauté d'EL.

SOUTENIR ET COOPÉRER– avec les différentes parties prenantes du secteur des loteries et du jeu, en particulier avec les autorités nationales et les organisations impliquées dans l'étude et la prévention des offres illégales, des addictions et du jeu des mineurs ainsi que dans les organismes caritatifs, sportifs et publics, qui bénéficient des bonnes causes financées par les Membres d'EL.

ÉTABLIR DES STANDARDS DE BONNES PRATIQUES ET DES FORUMS DE COOPÉRATION – en particulier dans le domaine de la RSE, de la Sécurité, et de l'intégrité des Paris sportifs afin de soutenir la réalisation des principes d'intégrité et de responsabilité.

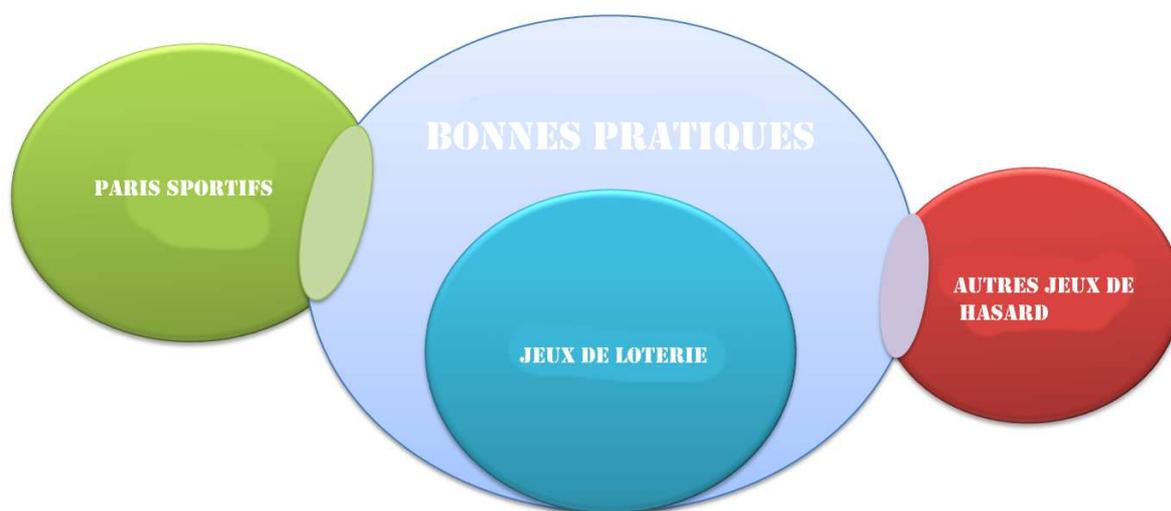
EL traduit ses valeurs en une offre de service à ses Membres :



Membres d'EL

EL rassemble plusieurs opérateurs publics et privés qui opèrent pour l'Etat. Les Membres d'EL offrent uniquement des services de loteries, de jeux de hasard et de paris dans les juridictions dans lesquelles ils possèdent une licence accordée par leurs autorités nationales respectives. Différents modèles réglementaires coexistent au sein d'EL ; ils vont du monopole aux opérateurs multiples, des loteries publiques aux opérateurs privés sous licence d'Etat, proposant des jeux de loterie uniquement, ou en complément de paris sportifs, voire de jeux de casino.

Les Membres d'EL appliquent les bonnes pratiques, fondées sur les valeurs des loteries, dans toutes les gammes de jeux qu'ils offrent :



EL possède deux catégories de membres définies comme suit : ²

MEMBRES RÉGULIERS – Un Membre régulier d'EL doit exploiter des jeux de hasard et/ou d'habileté tels que loto, toto, loteries de classes, loteries traditionnelles, paris sportifs, loteries sportives, jeux instantanés et, de manière générale, tous les jeux de loterie prévus par une licence étatique délivrée par un pays européen ³. Il est primordial que les Membres réguliers respectent les valeurs d'EL.⁴ Les Membres réguliers ont plein droit de vote au sein de l'Association et sont autorisés à participer à toutes les activités de l'Association.⁵

MEMBRES OBSERVATEURS – la qualité de Membre observateur s'applique aux organisations qui ne remplissent pas les critères de Membres réguliers, mais qui mettent en avant et en pratique les valeurs d'EL. Les Membres observateurs n'ont pas de droit de vote et ont un accès limité à toutes les activités de l'Association.

² Une fois que la proposition aura été acceptée par l'Assemblée générale et que les modifications requises auront été apportées aux statuts.

³ Il convient de noter que de nombreux Membres d'EL opérant des "Loteries nationales" ne sont pas propriété de l'Etat ; près d'un tiers sont des entreprises privées.

⁴ Afin de pouvoir continuer à être Membre régulier, le Membre devra s'engager à signer les Standards EL/WLA de Sécurité et RSE, ainsi que le Code de conduite sur les paris sportifs (pour ceux qui offrent des paris sportifs).

⁵ Dans le cas où un Membre régulier cesse d'opérer une loterie, il peut rester Membre d'EL en tant que Membre observateur, sous réserve de l'appréciation discrétionnaire du Comité exécutif d'EL.

EL travaille en partenariat avec plusieurs organisations qui sont des fournisseurs reconnus et respectés de notre secteur; ce sont les **PARTENAIRES EL**. Ces organisations sont les fournisseurs (clés) de biens et services dans le domaine des jeux pour les Membres réguliers ou observateurs.⁶ Les Partenaires mettent en avant et en pratique les valeurs d'EL. Ils n'ont pas de droit de vote et ont un accès limité à toutes les activités de l'Association.

⁶ Plusieurs de ces fournisseurs clés contribuent au financement des événements importants pour EL tels que les Congrès et les Journées de l'Industrie.